



Domaine 26 - Danse

Année académique 2025 - 26

Danse et pratiques chorégraphiques

Master de Type long - 120 crédits

Projet pédagogique (Profil d'enseignement)

Le Master en Danse et Pratiques chorégraphiques, coorganisé en codiplômation par l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels - ENSAV la Cambre et l'INSAS, et en co-organisation avec l'ULB, le Conservatoire royal de Bruxelles et Charleroi Danse, est un Master orphelin. Il s'agit d'un programme de formation supérieure destiné aux étudiant·e·s qui ambitionnent de développer une carrière artistique dans le champ des arts de la scène et de la danse à partir d'un geste d'artiste chorégraphe.

Il s'adresse principalement aux jeunes artistes de la scène qui souhaitent développer et professionnaliser leur démarche artistique en lien avec la pratique du corps, du mouvement, du langage chorégraphique afin de développer un propos autonome et diriger leurs propres créations, ancrées dans la pratique et les recherches contemporaines.

Cette formation croise pratique et théorie pour répondre aux attentes et nécessités de la profession en danse (histoire, esthétique, dramaturgie, anthropologie et analyse des pratiques corporelles).

Référentiel de compétences

Le grade de Master en Danse - Danse et pratiques chorégraphiques, est décerné aux étudiant·e·s qui :

1. Ont acquis une connaissance approfondie de différentes pratiques du corps ou de la création chorégraphique;
2. Maîtrisent les outils conceptuels leur permettant de situer les enjeux de la danse et de la création chorégraphique dans l'ensemble de la création artistique, de l'analyse et de la critique du contemporain. Ces outils permettent de développer des propositions artistiques originales ainsi qu'un regard critique sur leur travail et celui d'autrui;
3. Ont approfondi et expérimenté les notions de corps, de mouvement, de regard, d'espace, qui sont au cœur d'une réflexion sur les enjeux de la danse, de l'art chorégraphique et de la création, tant dans ses aspects intimes que collectifs, poétiques que politiques;
4. Ont développé une sensibilité à la question du répertoire et de la création originale, à la relation entre l'histoire et le contemporain, à la tension entre tradition et innovation leur permettant de positionner leur pratique au cœur d'un continuum créatif ouvert sur le temps, l'espace et les cultures d'ici et d'ailleurs;
5. Ont expérimenté la pratique de direction d'interprètes et sont capables de manier au service de leur création les différentes composantes de l'écriture scénique (espace, lumière, son, ...), ainsi que d'appréhender leur versant technique;
6. Ont conduit une expérimentation et une recherche originales, fondées sur la pratique de la danse et de la création chorégraphique, qui leur permettent de défendre la création d'un projet singulier, individuel ou collectif, validé dans le champ professionnel;
7. Sont capables d'organiser les conditions de logistique et de sécurité nécessaires au travail d'une équipe sur un plateau;
8. Sont capables de présenter leurs productions, de communiquer à leur propos et de prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte;
9. Ont intégré un fort degré d'autonomie et ont acquis la connaissance d'un monde professionnel;
10. Sont capables d'inclure les dimensions de bien-être et de prévention dans la conception et la conduite de leurs projets.

Bloc M1**60 crédits**

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Identifiant de l'UE

Pratiques chorégraphiques 1
UE.DANSE.M1.1

Descriptif	Développement et approfondissement d'un projet artistique singulier en lien avec les pratiques contemporaines de la danse et du champ chorégraphique; Confrontation à la démarche esthétique et à l'univers artistique d'artistes de la scène contemporaine; Recherche personnelle en situation d'échange continu avec le(s) professeur.e(s) de l'équipe pédagogique, les artistes invités et en lien régulier avec des plateformes de production, de recherche et de présentation de la danse à l'échelle nationale et internationale; Inscription de la démarche de l'étudiant.e dans un devenir et des questions propres à l'actualité tout en précisant les filiations historiques et culturelles qui la fonde; Analyse critique des formes et des sujets des pièces réalisées.
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire
Crédits ECTS	7 cr
Pondération	6%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,5,7,9
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Danse et Chorégraphie (Chorégraphie)	Danse et Chorégraphie : Chorégraphie (1)	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Développement et approfondissement d'un projet artistique singulier en lien avec les pratiques contemporaines de la danse et du champ chorégraphique; Confrontation à la démarche esthétique et à l'univers artistique d'artistes de la scène contemporaine; Recherche personnelle en situation d'échange continu avec le(s) professeur.e(s) de l'équipe pédagogique, les artistes invités et en lien régulier avec des plateformes de production, de recherche et de présentation de la danse à l'échelle nationale et internationale; Inscription de la démarche de l'étudiant.e dans un devenir et des questions propres à l'actualité tout en précisant les filiations historiques et culturelles qui la fonde; Analyse critique des formes et des sujets des pièces réalisées.							
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire							
Crédits ECTS		7 cr							
Pondération		6%							
Volume horaire		90 h							
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,4,6,7,9							
Niveau de certification		7							
Prérequis									
Corequis									
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français							
Position Chronologique de l'UE		M1							
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)							
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.							
Service responsable de l'organisation		Bureau d'étude et de programmation							
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants							
Activités d'apprentissages (AA)									
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation				
Artistique	Danse et Chorégraphie (Chorégraphie)	Danse et Chorégraphie : Chorégraphie (2)	1	obligatoire	JA+titulaire				

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Ce module permet aux étudiants d'appréhender des techniques variées et de nourrir leur travail de recherche et d'improvisation. S'il est moins question de réfléchir sur un processus de composition ou un travail d'écriture, en un temps très circonscrit, il s'agit néanmoins d'une invitation aux étudiants à découvrir une technique, une approche physique, sans lâcher la perspective de la formation du chorégraphe.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	5 cr				
Pondération	4%				
Volume horaire	90 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4,6,10				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Danse et Chorégraphie (Formation corporelle)	Formation corporelle (1)	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Les enseignements sont centrée sur le processus d'écriture chorégraphique. Les cours alternent entre temps de recherche, d'écriture, et temps de mise en situation physique. Des apports théoriques sont transmis, sans perdre de vue la mise en pratique concrète en tant que chorégraphe.				
Obligatoire/optionelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	4 cr				
Pondération	3%				
Volume horaire	90 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4,5,6,7,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Danse et Chorégraphie (Ecriture)	Danse et Chorégraphie : écriture (1)	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Préparation et présentation du projet artistique développé en année diplômante sous forme de note d'intention artistique écrite et de la présentation d'une forme chorégraphique (état de la recherche). Synthèse de recherches personnelles et des apports des UE 1.20.5-7.				
Obligatoire/optionelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	2 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire	60 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1, 2, 3, 4, 6, 8, 9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Suivi du Travail artistique de fin d'études ()	Préparation au TAFE (Intention)	1	obligatoire	JA+ titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Direction d'un premier projet individuel en titre de chorégraphe sur 2 semaines de travail dans un même espace.					
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire					
Crédits ECTS		6 cr					
Pondération		6%					
Volume horaire		180 h					
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,2,3,4,6,8,9,10					
Niveau de certification		7					
Prérequis							
Corequis							
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français ou anglais					
Position Chronologique de l'UE		M1					
Quadrimestre de programmation		2					
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.					
Service responsable de l'organisation		Bureau d'étude et de programmation					
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants					
Activités d'apprentissages (AA)							
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation		
Artistique	Danse et Chorégraphie (Interprétation et Chorégraphie)	Forme courte chorégraphique	1	obligatoire	JA+ titulaire		

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Approches des aspects techniques qui participent de la création chorégraphique: assistantat, création lumière, dramaturgie sonore, scénographie et costumes.			
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire			
Crédits ECTS		4 cr			
Pondération		3%			
Volume horaire		60 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		3,4,7,8			
Niveau de certification		7			
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		M1			
Quadrimestre de programmation		1			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'étude et de programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique de l'assistantat (Arts de la scène)	Théorie et pratique de l'assistantat	1	obligatoire	EC/TE
Technique	Théorie et pratique de la lumière (Arts de la scène)	Approche de l'éclairage (1)	1	obligatoire	EC/TE
Technique	Théorie et pratique du son (Arts de la scène)	Approche du son (1)	1	obligatoire	EC/TE
Technique	Théorie et pratique de la scénographie, du décor et des costumes (Arts de la scène)	Approche de la scénographie (1)	1	obligatoire	EC/TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif					
	Dans cette unité d'enseignement, l'étudiant choisit soit un Module transdisciplinaire, soit un Caso (Cours artistique de soutien à l'option), organisés à La Cambre au premier quadrimestre. Il peut également proposer d'autres activités d'apprentissage choisies parmi le programme offert par l'INSAS pour un total de 10 crédits, après validation par l'équipe pédagogique. L'objectif de cette activité au programme est de donner à l'étudiant un cadre d'expérimentation, de pratique et de référence artistique en dehors de son cursus d'atelier principal. Il explore d'autres champs, convoque de nouvelles dynamiques d'expression en lien avec son propre projet personnel, qu'il nourrit à cette occasion au contact d'autres référents et d'autres réseaux d'intervenants.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	10 cr				
Pondération	8%				
Volume horaire	150 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	2,3,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Arts plastiques (Général)	Caso (Modules transdisciplinaires ENSAV LaCambre)	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	La danse du XXe siècle est ici abordée à travers des questions transversales qui créent un dialogue entre le passé et le présent. Simultanément, chaque œuvre, pratique ou mouvement étudié sera interrogé dans une double perspective: contextuelle et génétique. L'angle contextuel vise à comprendre les différentes esthétiques en dialogue avec l'époque historique, politique, culturelle, sociale et économique dans laquelle elles ont été créées.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	8 cr				
Pondération	7%				
Volume horaire	120 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	2,4,8,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Dramaturgie (Danse et Chorégraphie)	Dramaturgie (1)	1	obligatoire	EO
Technique	Esthétique (Danse)	Esthétique	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Les stages visent à mettre à l'épreuve et à renforcer les acquis à la fois créatifs, techniques et méthodologiques en interne ou au sein d'une structure professionnelle. Le choix du stage doit s'articuler pleinement avec les attentes du programme et confirmer l'ambition professionnelle et créative de l'étudiant·e.				
Obligatoire/optionelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	3 cr				
Pondération	2%				
Volume horaire	75 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	3,4,5,6,7,8,10				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stage externe	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif					
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	1 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire					
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	1				
Evaluation					
Service responsable de l'organisation					
Service responsable de l'évaluation					
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Histoire et actualité des arts (Société)	Chasse et arènes	1	Obligatoire	TP

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Explorer la musique comme champ compositionnel selon différents axes: variété des formes musicales, courants esthétiques, paramètres d'analyse, types de formations instrumentales, langages sonores, collaborations pluridisciplinaires, etc.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	1 cr				
Pondération	1%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M1				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Histoire et actualité des arts (Musique)	Musique	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Cours à option favorisant la découverte d'autres formes de composition artistique en vue d'enrichir les connaissances théoriques, esthétiques des étudiants par l'analyse, l'étude voire la pratique d'autres disciplines artistiques.							
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire							
Crédits ECTS		2 cr							
Pondération		2%							
Volume horaire		60 h							
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		2,3,5,9,10							
Niveau de certification		7							
Prérequis									
Corequis									
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français							
Position Chronologique de l'UE		M1							
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)							
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.							
Service responsable de l'organisation		Bureau d'étude et de programmation							
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants							
Activités d'apprentissages (AA)		Cours à choix pour 2 de pondération							
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation				
Général	Histoire et actualité des arts (Arts de la scène)	Histoire et actualité des arts : Arts de la scène	1	à choix	EC/TE				
Général	Philosophie (Esthétique)	Philosophie : Esthétique	1	à choix	EC/TE				
Général	Anthropologie de l'art ()	Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art	1	à choix	EO/TE				
Général	Histoire et actualité des arts (Générale)	Actualités culturelles : Société	1	à choix	EC				
Technique	Evolution des formes artistiques (Cinéma)	Histoire des arts : cinéma	1	à choix	EC/TE				
Technique	Evolution des formes artistiques (Arts plastiques)	Arts plastiques	1	à choix	EC/TE				
Technique	Evolution des formes artistiques (Générale)	Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)	1	à choix	EC				
Technique	Evolution des formes artistiques (Arts plastiques)	Approche de la peinture 2	1	à choix	EO/TE				
Technique	Régie générale ()	Régie générale	1	à choix	EC				
Technique	Evolution des formes artistiques (Générale)	Introduction to cultural studies	1	à choix	EC/TE				

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc M2**60 crédits****Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)**
Identifiant de l'UE**Pratiques Chorégraphiques 3**
UE.DANSE.M2.31

Descriptif	Développement et approfondissement d'un projet artistique singulier en lien avec les pratiques contemporaines de la danse et du champ chorégraphique; Confrontation à la démarche esthétique et à l'univers artistique d'artistes de la scène contemporaine; Recherche personnelle en situation d'échange continu avec le(s) professeur.e(s) de l'équipe pédagogique, les artistes invités et en lien régulier avec des plateformes de production, de recherche et de présentation de la danse à l'échelle nationale et internationale; Inscription de la démarche de l'étudiant.e dans un devenir et des questions propres à l'actualité tout en précisant les filiations historiques et culturelles qui la fonde; Analyse critique des formes et des sujets des pièces réalisées.	
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire	
Crédits ECTS	7 cr	
Pondération	4%	
Volume horaire	90 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,5,7,9	
Niveau de certification	7	
Prérequis		
Corequis		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français	
Position Chronologique de l'UE	M2	
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)	
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation	
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Danse et Chorégraphie (Chorégraphie)	Danse et Chorégraphie : Chorégraphie (3)	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
 EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Ce module permet aux étudiants d'appréhender des techniques variées et de nourrir leur travail de recherche et d'improvisation. S'il est moins question de réfléchir sur un processus de composition ou un travail d'écriture, en un temps très circonscrit, il s'agit néanmoins d'une invitation aux étudiants à découvrir une technique, une approche physique, sans lâcher la perspective de la formation du chorégraphe.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	3 cr				
Pondération	3%				
Volume horaire	90 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4,6,10				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Danse (Formation corporelle)	Formation corporelle (2)	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Les enseignements sont centrée sur le processus d'écriture chorégraphique. Les cours alternent entre temps de recherche, d'écriture, et temps de mise en situation physique. Des apports théoriques sont transmis, sans perdre de vue la mise en pratique concrète en tant que chorégraphe.				
Obligatoire/optionelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	7 cr				
Pondération	6%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4,5,6,7,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Danse et Chorégraphie (Ecriture)	Danse et Chorégraphie : écriture (2)	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Exploration des différentes dimensions du projet lors de périodes de recherche en studio aboutissant à la présentation d'une étape de travail de forme chorégraphique. Synthèse de recherches personnelles et des apports des UE Pratiques et écriture chorégraphiques.				
Obligatoire/optionelle	obligatoire				
Crédits ECTS	21 cr				
Pondération	18%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,4,5,6,7,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis	UE.DANSE.M1.10,12,13				
Corequis	UE.DANSE.M2.52				
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Suivi du Travail artistique de fin d'études ()	Suivi du travail artistique de fin d'études (recherche)	1	obligatoire	Titulaire
Artistique	Travail artistique de fin d'études ()	Travail artistique de fin d'études	8	obligatoire	JAE +titulaire

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Conceptualisation des enjeux de la démarche, sous forme d'une édition autonome, complémentaire avec le travail artistique de fin d'études; Travail d'écriture réflexive, ou d'objectivation de la démarche, ou de documentation mise en perspective dans son historicité et dans les pratiques contemporaines (s'intégrant ou non à l'édition).				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	5 cr				
Pondération	4%				
Volume horaire	75 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,6,8,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis	UE.DANSE.M1.10,12				
Corequis	UE.DANSE.M2.40				
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Travail écrit de fin d'études ()	Travail écrit de fin d'études	1	obligatoire	Jury

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Etude des cadres de la production dans le champ des arts de la scène (paysage institutionnel, mécanismes budgétaires et de subventionnement, éléments de la rédaction d'un dossier de production).				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	4 cr				
Pondération	3%				
Volume horaire	60 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	8,9,10				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée à la danse)	Production appliquée à la danse	1	obligatoire	EC/TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	La danse du XXe siècle est ici abordée à travers des questions transversales qui créent un dialogue entre le passé et le présent. Simultanément, chaque œuvre, pratique ou mouvement étudié sera interrogé dans une double perspective: contextuelle et génétique.				
Obligatoire/optionnelle	Obligatoire				
Crédits ECTS	2 cr				
Pondération	2%				
Volume horaire	30 h				
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	2,4,8,9				
Niveau de certification	7				
Prérequis					
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français				
Position Chronologique de l'UE	M2				
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)				
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.				
Service responsable de l'organisation	Bureau d'étude et de programmation				
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants				
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Dramaturgie (Danse et Chorégraphie)	Dramaturgie (2)	1	obligatoire	EC/TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Approfondissement des aspects techniques qui participent de la création chorégraphique: création lumière, dramaturgie sonore, scénographie et costumes.			
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire			
Crédits ECTS		9 cr			
Pondération		8%			
Volume horaire		90 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		3,4,7,8			
Niveau de certification		7			
Prérequis		UE.DANSE.M1.13			
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		M2			
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'étude et de programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)					
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique de la lumière (Arts de la scène)	Approche de l'éclairage (2)	1	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique du son (Arts de la scène)	Approche du son (2)	1	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique de la scénographie, du décor et des costumes (Arts de la scène)	Approche de la scénographie (2)	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif		Cours à option favorisant la découverte d'autres formes de composition artistique en vue d'enrichir les connaissances théoriques, esthétiques des étudiants par l'analyse, l'étude voire la pratique d'autres disciplines artistiques.							
Obligatoire/optionnelle		Obligatoire							
Crédits ECTS		2 cr							
Pondération		2%							
Volume horaire		60 h							
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		2,3,5,9,10							
Niveau de certification		7							
Prérequis									
Corequis									
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français							
Position Chronologique de l'UE		M2							
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)							
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.							
Service responsable de l'organisation		Bureau d'étude et de programmation							
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants							
Activités d'apprentissages (AA)		Cours à choix pour 2 de pondération							
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation				
Général	Histoire et actualité des arts (Arts de la scène)	Histoire et actualité des arts : Arts de la scène	1	à choix	EC/TE				
Général	Philosophie (Esthétique)	Philosophie : Esthétique	1	à choix	EC/TE				
Général	Anthropologie de l'art ()	Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art	1	à choix	EO/TE				
Général	Histoire et actualité des arts (Générale)	Actualités culturelles : Société	1	à choix	EC				
Technique	Evolution des formes artistiques (Cinéma)	Histoire des arts : cinéma	1	à choix	EC/TE				
Technique	Evolution des formes artistiques (Arts plastiques)	Arts plastiques	1	à choix	EC/TE				
Technique	Evolution des formes artistiques (Générale)	Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)	1	à choix	EC				
Technique	Evolution des formes artistiques (Générale)	Introduction to cultural studies	1	à choix	EC/TE				
Technique	Evolution des formes artistiques (Arts plastiques)	Approche de la peinture 2	1	à choix	EO/TE				
Technique	Régie générale ()	Régie générale	1	à choix	EC				

Légende des types d'évaluation :

EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.